



PLAN D'ACTION 2026

À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

**Bilan de la Municipalité
de Val-des-Monts**

PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ



La Municipalité de Val-des-Monts est l'une des **six municipalités** constituant la Municipalité régionale de comté (MRC) des **Collines-de-l'Outaouais**, située dans la région administrative de l'Outaouais.

STATISTIQUES



Portrait de Val-des-Monts (2025-2026)

Population : **14 593** résidents (+10 000 villégiateurs l'été).

Territoire : **481** km² / **125** lacs / **3** villages

Infrastructures & Personnel : **20** bâtiments municipaux / **9** parcs / **170** employés



AXES D'INTERVENTION DU PLAN D'ACTION

Afin de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées, la Municipalité a choisi d'intervenir sur plusieurs axes complémentaires, couvrant l'ensemble de ses champs de responsabilité :

- A** *Mesures de promotion, visant la sensibilisation, l'information et la prévention des préjugés;*
- B** *Mesures d'accessibilité aux services offerts, afin de faciliter l'accès équitable aux activités, programmes et services municipaux;*
- C** *Mesures d'accessibilité au travail, en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien en emploi;*
- D** *Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux et aux installations, incluant les bâtiments, parcs et espaces publics;*
- E** *Mesures d'accessibilité à l'information et aux documents, pour assurer une communication claire, compréhensible et adaptée;*
- F** *Mesures d'adaptation aux situations particulières, notamment en matière de sécurité civile, de santé publique et de situations d'urgence;*
- G** *Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles, intégrant l'accessibilité dans les processus d'achat municipaux;*
- H** *Mesures d'adaptation dans le cadre de toute autre activité municipale, afin d'intégrer l'accessibilité universelle aux pratiques, aux projets et à la gouvernance municipale.*

Ces axes structurent l'ensemble des actions présentées dans le plan d'action 2026 et assurent une couverture complète des exigences prévues par la Loi et ses règlements.



AXE 1 – MESURES DE PROMOTION

(Sensibilisation et formation)

1

OBJECTIFS

Améliorer les connaissances des employés sur l'accueil et le service aux personnes handicapées.

MESURES

Offrir une formation ou une capsule de sensibilisation aux employés en contact avec le public.

AXE 2 – MESURES D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES OFFERTS

2

OBJECTIFS

Uniformiser l'accessibilité des événements municipaux.

MESURES

Élaborer et appliquer une liste de vérification en accessibilité universelle pour les événements soutenus par la Municipalité.

AXE 3 – MESURES D'ACCESSIBILITÉ AU TRAVAIL

(embauche, conditions, maintien en emploi)

3

OBJECTIFS

Favoriser un accès équitable à l'emploi municipal.

MESURES

Intégrer l'accessibilité et les accommodements aux affichages de poste.

Encadrer les demandes d'accommodement raisonnable.

Adopter une procédure formelle pour les demandes d'accommodement raisonnable.



AXE 4 – MESURES D'ACCESSIBILITÉ AUX IMMEUBLES, LIEUX ET INSTALLATIONS

4

OBJECTIFS

Améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux les plus fréquentés.

MESURES

Diagnostiquer l'accessibilité des bâtiments ciblés et corriger les obstacles prioritaires.

AXE 5 – MESURES D'ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION ET AUX DOCUMENTS

5

OBJECTIFS

Améliorer l'accès à l'information municipale pour les personnes handicapées.

Améliorer l'accessibilité des communications institutionnelles.

Favoriser l'appropriation citoyenne du plan d'action.

MESURES

Adopter des pratiques de communication accessible et des formats alternatifs.

Ajouter le sous-titrage aux vidéos des séances du conseil en projet pilote.

Rendre le plan d'action accessible et facilement repérable.

AXE 6 – MESURES D'ADAPTATION AUX SITUATIONS PARTICULIÈRES (urgence, sécurité civile)

6

OBJECTIFS

Améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux fréquentés.

MESURES

Diagnostiquer l'accessibilité et corriger les obstacles prioritaires.



AXE 7 – MESURES D’APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET EN SERVICES ACCESSIBLES

7

OBJECTIFS

Intégrer l’accessibilité universelle à l’approvisionnement.

MESURES

Intégrer un critère d’accessibilité universelle aux achats ciblés.

AXE 8 – MESURES D’ADAPTATION DANS LE CADRE DE TOUTE AUTRE ACTIVITÉ MUNICIPALE

8

OBJECTIFS

Structurer le suivi et la mise à jour du plan d’action.

Mobiliser le milieu pour alimenter le plan d’action en continu.

Intégrer l’accessibilité universelle à l’urbanisme et à l’aménagement du territoire.

Faire du plan d’action en accessibilité universelle une référence pour les projets municipaux.

MESURES

Tenir trois rencontres annuelles : suivi, mise à jour et bilan.

Tenir des consultations ciblées auprès du milieu.

Utiliser le plan d’action en accessibilité universelle dans la planification des projets et démarches d’urbanisme.

Intégrer proactivement l’accessibilité universelle aux projets, devis et nouveaux aménagements municipaux.



BILAN DES MESURES RÉALISÉES



En 2026, la Municipalité adopte son premier plan d'action formel à l'égard des personnes handicapées. Ce plan s'appuie sur plusieurs mesures favorisant déjà l'accessibilité universelle, mises en œuvre au fil des années en réponse aux besoins observés sur le terrain. Le présent bilan rend compte de ces réalisations et met en lumière les bases sur lesquelles repose le plan d'action 2026.

AXE 1 – MESURES D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES OFFERTS

1

MESURE RÉALISÉE

ÉTAT DE RÉALISATION

Section réservée devant la scène pour les personnes à mobilité réduite lors des spectacles.

Réalisée

Programme d'intégration, accompagnateurs spécialisés et formation du personnel du camp de jour.

Réalisée

Inscription gratuite des accompagnateurs aux activités de loisirs

Réalisée / en continu

Acquisition d'une planche à pagaie adaptée et installation d'un lance kayak

Réalisée

AXE 2 – MESURES D'ACCESSIBILITÉ AU TRAVAIL (embauche, conditions, maintien en emploi)

2

MESURE RÉALISÉE

ÉTAT DE RÉALISATION

Ajout d'une mention sur l'égalité en emploi, l'inclusion et les mesures d'adaptation dans les affichages de postes.

Partiellement réalisée

AXE 3 – MESURES D'ACCESSIBILITÉ AUX IMMEUBLES, LIEUX ET INSTALLATIONS

3

MESURE RÉALISÉE

ÉTAT DE RÉALISATION

Acquisition d'un tapis de plage et location de toilettes adaptées.

Réalisée

Acquisition de modules de jeux adaptés (balançoire parent-enfant, module soucoupe).

Réalisée

Location de toilettes adaptées dans les parcs municipaux.

Réalisée

Réfection de la rampe d'accès et ajustement des marches existantes.

Réalisée

Installation ou amélioration de portes automatiques ou faciles à ouvrir.

Réalisée

AXE 4 – MESURES D'ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION ET AUX DOCUMENTS

4

MESURE RÉALISÉE

ÉTAT DE RÉALISATION

Acquisition de liseuses

Réalisée

